

FIPECO le 27.04.2022
Les commentaires de l'actualité

Les finances publiques des pays de la zone euro en 2021

François ECALLE

Les comptes provisoires des administrations publiques des pays de l'Union européenne publiés le 22 avril par [Eurostat](#) permettent de faire une première analyse de la situation des finances publiques dans la zone euro en 2021. L'année 2021 ayant été marquée par un fort rebond de l'activité économique après une chute exceptionnelle en 2020, dont l'ampleur a été très différente selon les pays, la situation des finances publiques en 2021 est comparée à celle observée en 2019.

Le déficit public de la France était égal à 6,5 % du PIB en 2021 alors que le déficit moyen de la zone représentait 5,1 % du PIB. Le déficit de la France était le sixième de la zone euro, derrière notamment ceux de l'Italie (7,2 %) et de l'Espagne (6,9 % du PIB) mais loin devant ceux de l'Allemagne (3,7 % du PIB) et des Pays-Bas (2,5 %). Huit pays de la zone euro avaient un déficit inférieur à 3,0 % du PIB.

En pourcentage du PIB, l'augmentation du déficit public de 2019 à 2021 a été quasi-identique en France et dans la zone euro (4,3 points), un peu plus forte en Allemagne (5,2 points).

En euros et hors crédits d'impôts, les dépenses publiques se sont accrues de 10,7 % en France de 2019 à 2021 alors que leur croissance moyenne dans la zone euro a été de 14,5 %. La Finlande est le seul pays où elles ont moins augmenté qu'en France. Elles se sont notamment accrues de 17,6 % en Allemagne.

Partant d'un niveau de dépenses nettement supérieur à celui des autres pays en 2019, la France est néanmoins restée au premier rang de la zone euro, et de l'Union européenne, en 2021 avec des dépenses publiques égales à 59,2 % du PIB (crédits d'impôts inclus). La moyenne de la zone euro était de 52,4 % et les dépenses de l'Allemagne représentaient 51,5 % du PIB.

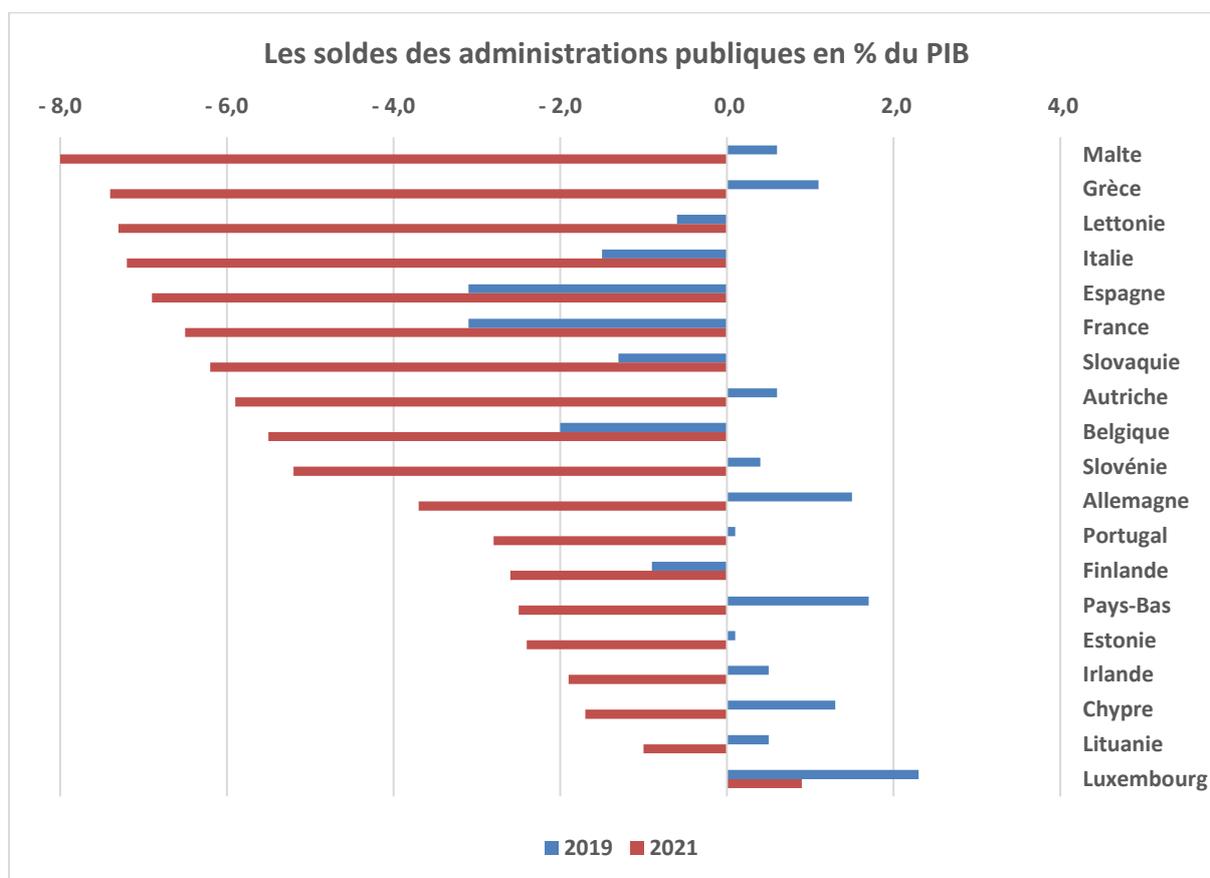
La hausse du rapport des recettes publiques au PIB de 2019 à 2021 en France (0,5 point) a été inférieure à celle observée dans la zone euro (1,0 point) et en Allemagne (1,3 point). La décomposition entre les effets des nouvelles subventions de l'Union européenne, des mesures fiscales nouvelles et de l'élasticité des prélèvements obligatoires au PIB n'est pas encore disponible. La France était à la première place de la zone euro en 2021 pour le rapport des recettes publiques au PIB.

La dette publique est passée en France de 97,4 % du PIB fin 2019 à 112,9 % fin 2021, soit une hausse de 15,5 points. Dans l'ensemble de la zone euro, la dette est passée de 83,8 % du PIB fin 2019 à 95,6 % fin 2021, soit une hausse de 11,8 points. La France est au quatrième rang de la zone euro pour l'augmentation de la dette en points de PIB.

A la fin de 2021, sept pays de la zone avaient une dette supérieure à 103 % du PIB, tous au sud sauf la Belgique. Les douze autres, tous au nord sauf Malte, avaient une dette inférieure à 83 % du PIB, dont sept au-dessous du seuil de 60 % du PIB.

A) Le déficit public

Le déficit public de la France s'est établi à 6,5 % du PIB en 2021 alors que le déficit moyen de la zone représentait 5,1 % du PIB. Le déficit de la France était le sixième de la zone euro, derrière notamment ceux de l'Italie (7,2 %) et de l'Espagne (6,9 % du PIB) mais loin devant ceux de l'Allemagne (3,7 % du PIB) et des Pays-Bas (2,5 %). Huit pays de la zone euro avaient un déficit inférieur à 3,0 % du PIB.



Source : Eurostat ; FIPECO.

Le déficit public français a augmenté de 3,4 points de PIB entre 2019 et 2021, mais de 4,3 points si on neutralise l'impact de la transformation du CICE en allègements de cotisations sociales en 2019. Il a progressé de 4,4 points en moyenne dans la zone euro (de 5,2 points en Allemagne).

En pourcentage du PIB, l'augmentation de 3,4 points du déficit public en France de 2019 à 2021 a résulté de hausses de 3,8 points des dépenses et de 0,5 point des recettes des administrations publiques. Dans la zone euro, la hausse de 4,4 points du déficit public s'explique par des hausses de 5,5 points des dépenses et de 1,0 point des recettes. En Allemagne, les dépenses ont augmenté de 6,5 points et les recettes de 1,3 point.

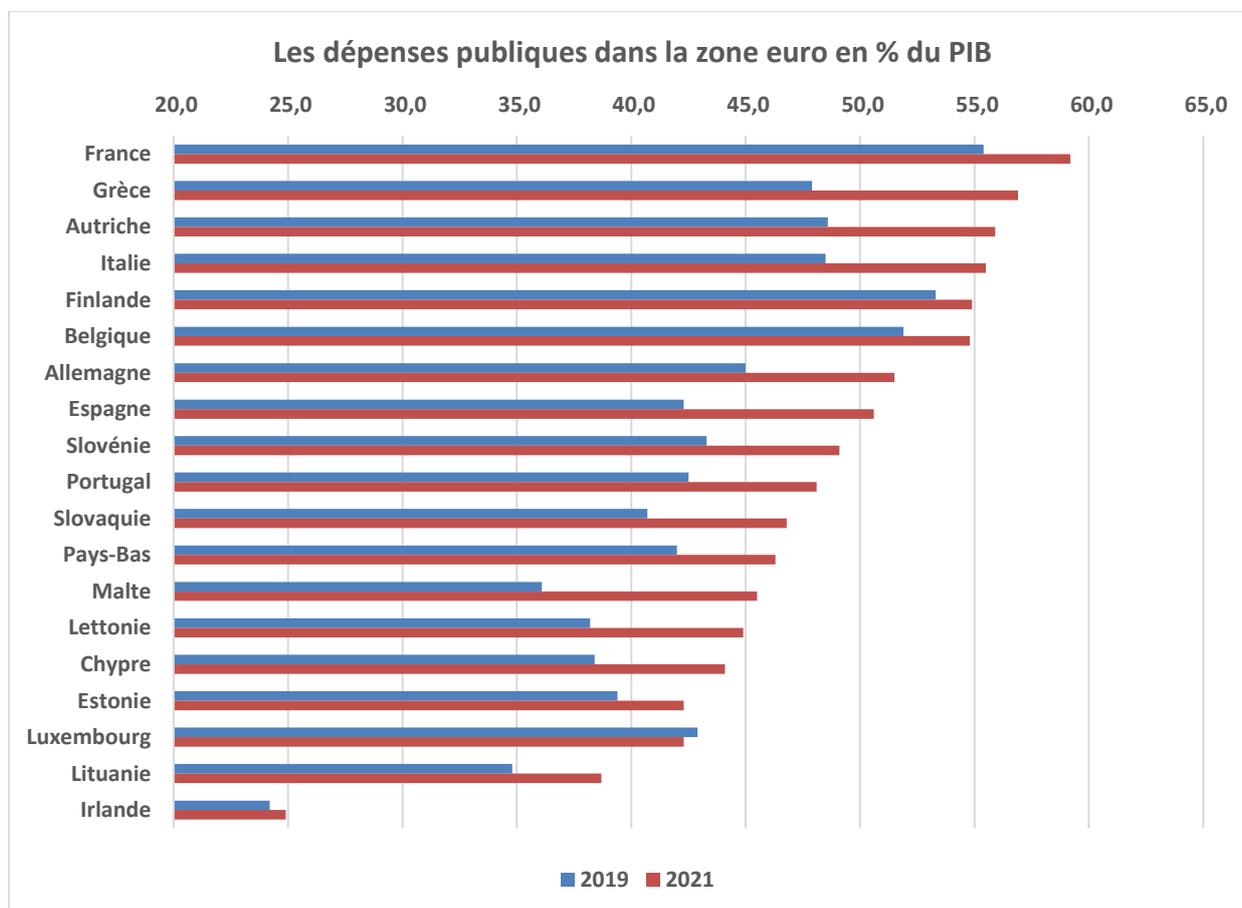
B) Les dépenses publiques

La croissance des dépenses publiques en euros en France de 2019 à 2021 a été de 9,4 % selon Eurostat, c'est-à-dire en y incluant les crédits d'impôts. Ce taux de croissance est toutefois minoré par la disparition du CICE à partir de 2020. Hors crédits d'impôts, les dépenses publiques se sont accrues de 10,7 % selon Eurostat.

Dans l'ensemble de la zone euro, hors crédits d'impôts, elles ont progressé de 14,5 % et la Finlande est le seul pays où elles ont moins augmenté qu'en France. Elles ont notamment cru de 17,6 % en Allemagne, de 16,8 % aux Pays-Bas, de 15,6 % en Espagne, de 12,5 % en Italie et de 12,1 % en Belgique.

En pourcentage du PIB et en incluant les crédits d'impôts, les dépenses publiques ont augmenté de 3,8 points en France de 2019 à 2021 contre 5,5 points dans la zone euro. La France est un des pays où l'augmentation des dépenses en points de PIB est la plus faible : elle a notamment été de 6,5 points en Allemagne, de 7,0 points en Italie, de 8,3 points en Espagne, de 4,3 points aux Pays-Bas. Parmi les grands pays, seule la Belgique affiche une progression plus faible (2,9 points).

Partant d'un niveau de dépenses bien supérieur à celui des autres pays en 2019, la France est néanmoins restée au premier rang de la zone euro, et de l'Union européenne, en 2021 avec des dépenses publiques égales à 59,2 % du PIB. La moyenne de la zone euro était de 52,4 % du PIB et les dépenses de l'Allemagne représentaient 51,5 % du PIB (les raisons pour lesquelles les dépenses publiques sont rapportées au PIB sont précisées dans une autre note).



Source : Eurostat ; FIPECO.

C) Les recettes publiques

Les recettes publiques comprennent les prélèvements obligatoires (PO) et des recettes « non obligatoires » comme les redevances d'utilisation du domaine public, les dividendes des entreprises dans lesquelles l'Etat détient une participation ou encore le produit de la vente de services par les administrations. En 2021 est apparue une nouvelle forme de recettes : les subventions du programme Next Generation UE de l'Union européenne.

La France était à la première place de la zone euro en 2021 pour le rapport des recettes publiques au PIB (et à la deuxième de l'Union européenne derrière le Danemark).

Ce ratio est passé de 52,3 % en 2019 à 52,8 % en 2021 en France et de 46,3 à 47,3 % du PIB dans la zone euro. Il a augmenté en Allemagne, de 46,5 à 47,8 % du PIB. Parmi les autres grands pays, il a diminué en Belgique et n'a quasiment pas changé aux Pays-Bas mais il a augmenté en Italie et en Espagne plus qu'en France.

Les subventions reçues par la France au titre de Next Generation UE en 2021 (0,6 point de PIB) expliquent la hausse de la part de ses recettes publiques dans le PIB, mais le montant de ces subventions pour les autres pays n'est pas encore disponible.

Si le rapport des recettes publiques au PIB n'est pas égal au taux des PO, ces deux ratios ont généralement des évolutions très proches car les PO forment l'essentiel des recettes publiques. Les statistiques européennes déjà disponibles pour 2021 ne distinguent pas les PO des autres recettes publiques.

Les variations annuelles du taux des prélèvements obligatoires peuvent avoir deux explications : des mesures législatives nouvelles peuvent augmenter ou réduire les prélèvements obligatoires ; l'élasticité des recettes publiques au PIB (le rapport entre les taux de croissance des recettes à législation constante et du PIB en valeur) peut différer de l'unité.

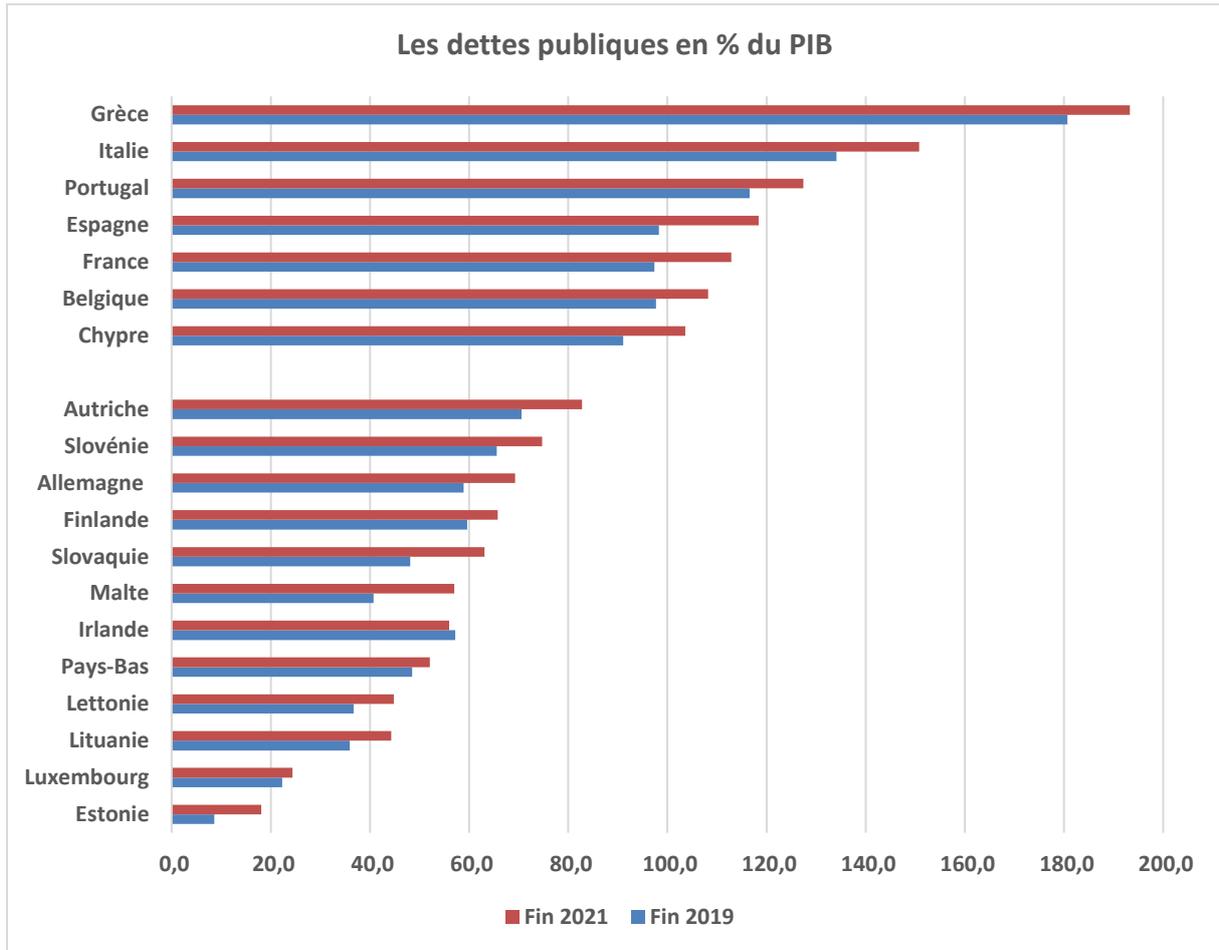
En France, les mesures législatives ont contribué à réduire les PO mais leur élasticité au PIB a été particulièrement forte. Les données disponibles ne permettent pas encore de faire cette décomposition pour les autres pays.

D) La dette publique

La dette publique au sens du traité de Maastricht est passée en France de 97,4 % du PIB fin 2019 à 112,9 % fin 2021, soit une hausse de 15,5 points. Dans l'ensemble de la zone euro, la dette est passée de 83,8 % du PIB fin 2019 à 95,6 % fin 2021, soit une hausse de 11,8 points.

La France est au quatrième rang de la zone euro pour cette augmentation de la dette en points de PIB, derrière notamment l'Espagne (+ 20,1 points) et l'Italie (+ 16,7 points) mais loin devant l'Allemagne (+ 10,4 points), la Belgique (10,5 points) et les Pays-Bas (+ 3,6 points).

A la fin de 2021, sept pays de la zone euro avaient une dette supérieure à 103 % du PIB, tous au sud sauf la Belgique (108,2 % du PIB). L'Italie et la Grèce se distinguaient particulièrement par leur endettement (respectivement 150,8 % et 193,3 % du PIB). Les douze autres, tous au nord sauf Malte, avaient une dette inférieure à 83 % du PIB, notamment l'Allemagne (69,3 % du PIB). Sept d'entre eux avaient une dette au-dessous du seuil de 60 % du PIB, notamment les Pays-Bas (52,1 % du PIB).



Source : Eurostat ; FIPECO.